

Points de service à la clientèle satellites (cooccupation) : relevant des bureaux régionaux, les délégués commerciaux font profiter les clients et le SDC des connaissances qu'ils ont acquises dans le cadre de leur cooccupation avec des partenaires et de leur collaboration avec des clients de leur région respective. Les délégués commerciaux affectés dans des points de service à la clientèle satellites relèvent d'un directeur régional et restent autonomes du partenaire.

Dans le cadre de la prestation des services communs fournis par le SPI, les modifications de postes reliés au Service des délégués commerciaux sont gérés par le processus du Comité sur la représentation à l'étranger (voir les détails au chapitre 2). Aussi, le SPI administre les Directives sur le service extérieur pour les agents canadiens qui sont affectés à un bureau régional ou satellite au Canada à partir d'une mission à l'étranger, et quand ils sont affectés à partir d'un de ces bureaux à une mission à l'étranger.

FIGURE 9
Réseau régional du Service des délégués commerciaux au Canada

Région	Bureau régional	Couverture régionale	Nombre de postes dans la région
Atlantique	Halifax	Île-du-Prince-Édouard	13
		Nouveau-Brunswick	
	St. John's (fermeture)*	Nouvelle-Écosse	
		Terre-Neuve-et-Labrador	
Québec et Nunavut	Montréal	Québec	23
		Nunavut	
Ontario	Toronto	Ontario	27
Prairies et Territoires du Nord-Ouest	Calgary	Alberta	28
		Manitoba	
		Saskatchewan	
		Territoires du Nord-Ouest	
Pacifique	Vancouver	Colombie-Britannique	20
		Yukon	
Nombre total de postes au 31 mars 2014			111

Sources : SGRH, au 31 mars 2014, et la Direction de la stratégie et des opérations des bureaux régionaux

*Le bureau régional de St. John's a été fermé le 31 mars 2014; cependant, un bail demeure valide jusqu'en octobre 2014. Le personnel et l'équipement ont été relocalisés.